



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 février 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 février 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2399 \(2018\)](#), par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 28 février 2019 le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2127 \(2013\)](#) concernant la République centrafricaine, j'ai nommé les experts suivants :

Mélanie De Groof (Belgique), armes

Romain Esmenjaud (France), finances et ressources naturelles

Paul-Simon Handy (Cameroun), questions régionales

Ilyas Oussedik (Algérie), groupes armés

Enrica Picco (Italie), questions humanitaires

J'ai également nommé M. Esmenjaud Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

